

liers du Mérite Agricole que la Commission imposera la douce et noble tâche de célébrer la mémoire de leur pieux et héroïque ancêtre. Car, tout ce qui se fera à la gloire de Louis Hébert pendant l'Exposition sera l'œuvre de nos cultivateurs et la réalisation de leurs vœux.

C'est ainsi que pour perpétuer de façon tangible la mémoire du premier cultivateur canadien, les Lauréats du Mérite Agricole, au nom de la grande famille dont ils sont les chefs, demanderont l'érection d'un pavillon auquel ils donneront le nom de leur grand ancêtre. Ce pavillon d'après les projets élaborés, fera partie principale du Palais du Mérite Agricole que l'on se propose d'ériger dans le Parc de l'Exposition où il sera, chaque année, le rendez-vous de tous les cultivateurs de la province qui pourront y tenir leurs assises.

Ce ne sera donc pas seulement cette année que le souvenir de Hébert vivra dans leur cœur; ce sera toujours, chaque année, quand ils viendront à Québec, retremper leur âme, en honorant sa mémoire, dans l'édifice qu'ils lui auront consacré.

Ajoutons que c'est pour rappeler surtout le souvenir de Louis Hébert que l'on a donné à l'Exposition de cette année le titre de l'"Année des Souvenirs", en même temps que l'on a voulu aussi commémorer le cinquantième anniversaire de la mise en vigueur de la Confédération canadienne.

LE PAVILLON HÉBERT

Le Palais du Mérite Agricole qui comprendra le Pavillon Hébert et que nos cultivateurs vont demander d'ériger en souvenir de leur premier ancêtre, et dont l'emplacement définitif sera choisi au cours de l'Exposition de cette année, deviendra dans quelques années, quand il sera terminé, un véritable Palais aux dimensions les plus vastes, si l'on en croit le plan qui est déjà fixé. Il occupera à peu près toutes les parties du terrain qui s'étend entre le Palais des Beaux-Arts et l'Hippodrome, à l'extrémité ouest du Palais Central et au milieu duquel on voit aujourd'hui les écuries générales. Il consistera en une vaste structure quadrilatère, formant au centre une cour intérieure très spacieuse.

Il faudra particulièrement, en raison des circonstances présentes, quelques années pour ériger un édifice de cette importance. On le construira probablement en diverses étapes, chaque année, de façon à ce que dans cinq ou six ans, peut-être, non seulement le pavillon Louis Hébert mais le Palais du Mérite Agricole sera terminé.